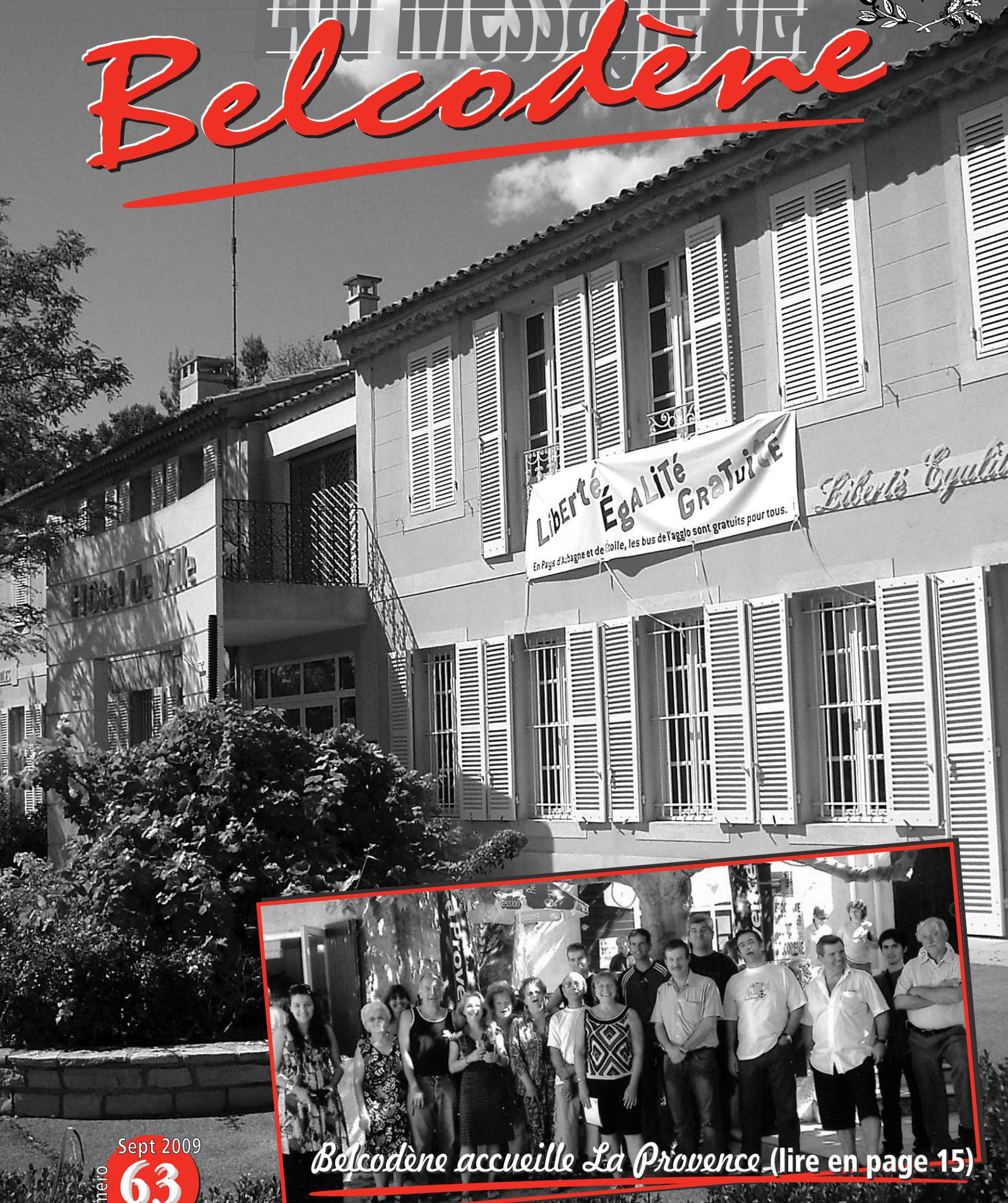


Le MESSAGIER de **Belcodène**



Belcodène accueille La Provence (lire en page 15)

Sept 2009

numéro

63

✕ Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>
04 42 70 66 66

Tous les jours, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Le Maire est à votre disposition en Mairie, toutes les fins d'après-midi, ainsi que les mardis et mercredis, toute la journée.

Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

✕ Horaires de la déchetterie de Valdonne

■ Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 42 18 19 79

Quartier de Valdonne
13124 Peypin

✕ Horaires de l'agence postale

■ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

■ Samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 42 70 69 20

✕ Horaires de la Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale accueille le public :

■ Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30

■ Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30

■ Samedi de 9 h à 12 h

Tél. 04 42 70 60 54

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 15 nouveaux petits Belcodénois

Alicia ZORZI née le 30 novembre 2008	Maëline CHIANESE née le 18 mai 2009
Noémie GAS née le 9 décembre 2008	Pablo LOPEZ né le 2 juin 2009
Lucas BOCCIA né le 10 décembre 2008	Timéo LYON né le 22 juin 2009
Alcyone LALLEMAND née le 7 février 2009	Léna PÉGOUD née le 3 juillet 2009
Samuel RICARD né le 18 février 2009	Marilou GHIGLIONE née le 6 juillet 2009
Louis CAUCIG né le 9 avril 2009	Mathéo COSTA né le 16 juillet 2009
Julia SCHWING née le 15 avril 2009	Antoine DOUCET né le 5 août 2009
	Paul JULLIEN né le 11 août 2009

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Marc GIORDMANIA et Marie-LuceHERNANDEZ, unis le 29 novembre 2008
Christian FARRUGIA et Christiane VILLEGAS, unis le 31 janvier 2009
Mathias CARROT et Eva ESTIENNE, unis le 3 juillet 2009
Gilles COLLOMB et Sylviane LORANGE, unis le 4 juillet 2009
Olivier POTHIN et Laëticia DAGORN, unis le 25 juillet 2009

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Renée D'ANGIO née NAPOLITANO	décédée le 3 décembre 2008
Juliette BENEDETTO née COLLOMB	décédée le 11 décembre 2008
Jean-Michel VŒUX	décédé le 4 janvier 2009
Francis TOCHE	décédé le 9 janvier 2009
Marie-Noëlle TANDA née HACQUIN	décédée le 8 février 2009
Alexis TAGLIAFERRO	décédé le 13 avril 2009
Rachel COLLOMB née LONG	décédée le 21 avril 2009
Jeannette CRUZ née MARION	décédée le 9 mai 2009

Numéros utiles

■ Mairie.....	04 42 70 66 66
■ CCFF Belcodène.....	04 42 70 60 61
■ Agence Postale.....	04 42 70 69 20
■ Bibliothèque Municipale.....	04 42 70 60 54
■ Relais Assistantes Maternelles.....	04 42 58 76 30
Permanence en Mairie 1 fois par mois	
■ Assistante sociale.....	04 42 36 95 40
Permanence en Mairie le 1 ^{er} jeudi du mois sur rendez-vous au	
■ Caisse d'Allocations Familiales (CAF) www.caf.fr	04 42 62 81 81
<i>Assistante sociale sur rendez-vous</i>	
■ Sécurité Sociale CPCAM.....	36 46
<i>Centre 29, Aubagne La Tourtelle, av. du 21 août 1944, 13400 Aubagne</i>	
■ Cadastre.....	04 91 23 61 87
<i>Centre des Impôts Fonciers Marseille Sud, 38 bd Baptiste Bonnet, 13008 Marseille</i>	
■ Centre des Impôts Route de Beaudinard, 13400 Aubagne.....	04 42 18 03 00
■ Perception de Roquevaire : 6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire ...	04 42 04 20 65

Pharmacies de garde

Dimanche 4 octobre 2009
Frances - St Zacharie (Super U)

04 42 72 91 06

Dimanche 11 octobre 2009
Giannecchini - Peypin

04 42 82 86 96

Dimanche 18 octobre 2009
Gilibert - Peypin

04 42 82 72 72

Dimanche 25 octobre 2009
Jouve - La Bouilladisse

04 42 62 97 12

Dimanche 1^{er} novembre 2009
Canal - Moulin de Redon (Auriol)

04 42 70 17 30

Dimanche 8 novembre 2009
Lelan - La Destrouse

04 42 04 80 30

Mercredi 11 novembre 2009
Sageloli - Roquevaire

04 42 04 04 05

Dimanche 15 novembre 2009
Sanchez - Auriol

04 42 72 88 34

Dimanche 22 novembre 2009
Tort - Roquevaire

04 42 04 20 40

Dimanche 29 novembre 2009
Les Oliviers - Auriol

04 42 04 40 34

Dimanche 6 décembre 2009
Bianchi - St Zacharie

04 42 72 90 01

Dimanche 13 décembre 2009
Pharmacie du Village - Auriol

04 42 04 70 53

Dimanche 20 décembre 2009
Caillac - La Bouilladisse

04 42 72 37 43

Vendredi 25 décembre 2009
Gilibert - Peypin

04 42 82 72 72

Dimanche 27 décembre 2009
Dervaux - Roquevaire

04 42 04 20 51



Belcodénoises, Belcodénois,

L'été prend fin, la rentrée est là après de longues vacances qui ont été pour nombre de nos adolescents Belcodénois l'occasion de se frotter au monde du travail et de gagner un peu d'argent de poche.

La Mairie, comme chaque année, a employé une cinquantaine de nos ados filles et garçons. Certes, l'encadrement a parfois dû être vigoureux pour motiver les troupes mais le résultat est là : les rues ont été balayées, les écoles et autres bâtiments communaux nettoyés, les espaces verts bichonnés, le mobilier urbain reverni. Et oui, nos ados ont du talent, ils ont aussi donné le coup de main nécessaire au personnel titulaire pour réussir le pari de rendre le restaurant scolaire plus neuf que neuf. Une équipe de garçons et de filles a mis un point d'honneur à redonner à notre bonne vieille cantine son lustre d'antan. Cuisine, réserve, toilettes, hall, salle de restaurant, tout a été rebouché, poncé et repeint pour que les petits Belcodénois qui mangent à la cantine, et ils sont nombreux, trouvent à la rentrée des bâtiments flambant neufs.

Sur les 186 élèves inscrits en élémentaire et maternelle, plus de 70% mangent régulièrement à la cantine. C'est la société Provence Plat qui fournit, en liaison froide, les repas qui sont remis en température et retravaillés par le personnel de cantine. Béatrice, Marjorie, Brigitte et Jacky, très vigilantes sur la qualité et sur l'hygiène, se sont également investies pour toujours améliorer ce qui est servi dans l'assiette.

Depuis la rentrée scolaire, des menus entièrement Bio ont fait leur apparition, une fois par semaine, au restaurant scolaire. En effet, en accord avec les orientations nationales, l'équipe municipale a décidé d'impliquer notre Commune dans le Grenelle de l'Environnement en introduisant 25% d'aliments Bio dans les menus, l'exigence étant de consommer, d'ici à 2012, 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Des dépliants, des autocollants, de sets de table seront proposés aux enfants au cours d'animations ludiques, où des agriculteurs Bio viendront présenter et parler de leurs fruits et légumes et de leurs élevages pour que les petits Belcodénois fassent leur apprentissage du goût et du "mieux manger".

Tout est donc sur les rails pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Bonne rentrée à toutes et à tous et bonne lecture de ce Messagier de septembre.

Patrick Pin
Maire de Belcodène

Le mot du maire



8 mai 1945 - 8 mai 2009 : la victoire en chantant

Cette année encore, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a été l'occasion, pour les enfants de CM2 de M. Bellegarde de démontrer leur attachement à l'histoire de notre pays.

C'est Clara et Pierre qui ont porté la gerbe jusqu'au monument aux morts. Après l'allocution de Monsieur le Maire, Alexandre, Arthur et Flavio ont donné lecture à la très nombreuse assistance, du message du Secrétaire d'Etat à la Défense. Et c'est d'une seule voix que, tous ensemble, nos jeunes Belcodénois ont chanté "La Marseillaise" et "Le Chant des Partisans" sous la houlette de leur maître d'école.

Enfin, c'est autour du verre de l'amitié que, toutes générations confondues, les nombreux Belcodénois venus rendre hommage à nos héros morts pour la France se sont retrouvés à l'Ensoléiada.



Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

X Acquisition foncière avenue de Roux

Sur proposition de Monsieur le Maire,

- Vu l'accord amiable intervenu entre Monsieur le maire et Madame Marie-Christine Benoit, propriétaire des parcelles cadastrées AB 101p et 229p pour une surface respective de 13 m² et 25 m², soit au total 38 m² sises quartier des Gourguignoles à Belcodène,
- Considérant que ces parcelles sont riveraines de la RD 46B (route de Fuveau) et qu'elles sont nécessaires à la réalisation de trottoirs avenue de Roux,
- Considérant que le prix demandé par le vendeur, établi à 2 000 €, s'inscrit dans les prix habituels du marché,
- Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'acquérir les parcelles cadastrées AB 101p et 229p pour un montant de 2 000 €.

X Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

- Le Conseil Municipal approuve la modification de la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques et culturelles pendant les vacances scolaires.
 - La Municipalité de Belcodène participait jusqu'à présent à hauteur de l'adhésion de chaque Belcodénois pour la pratique de son activité. A partir de 2009, la participation communale sera établie à hauteur de 10% du montant des stages fréquentés par nos enfants.
- En 2008, 28 Belcodénois ont pu bénéficier de ce dispositif (24 en 2007 et 20 en 2006).

X Tarif 2009 de la cantine

- Considérant l'accroissement des charges liées au service de restauration scolaire,
- Considérant que le prix des repas de la restauration scolaire actuellement à 2,30 € n'a pas évolué depuis 2004,
- Considérant que la Commune a introduit dans les menus de la cantine l'obligation pour le fournisseur, de servir un repas bio par semaine,
- Considérant l'évolution des prix constatés dans le dernier appel public à concurrence,
- Le Conseil Municipal décide de porter le tarif des repas pris au restaurant scolaire à 2,80 € à compter du 1^{er} septembre 2009.

X Refus du financement des élèves inscrits dans une autre commune

- Saisi par les écoles privées catholiques Sainte Marie de Fuveau et Saint Joseph de Gardanne sur la position du Conseil Municipal de Belcodène, relative au financement de l'enseignement catholique,
- Sur proposition de Monsieur le Maire,
- Vu la loi du 13 août 2004 et notamment son article 89 modifié relatif à la participation des Communes aux frais de scolarité des élèves résidant sur leur territoire mais inscrits dans des écoles privées situées à l'extérieur de leur commune de résidence,
- Considérant que la Commune de Belcodène possède une école primaire publique disposant d'une importante capacité d'accueil,
- Considérant que la scolarisation d'enfants du primaire à l'extérieur de la Commune serait susceptible d'entraîner la fermeture de classes, et que de ce fait, la Commune verrait le coût de fonctionnement de l'établissement scolaire par élève fortement augmenter,
- Considérant que cette augmentation de coût de fonctionnement par élève serait uniquement supportée par le contribuable communal, et qu'il y aurait dès lors, rupture de l'égalité des citoyens devant les charges publiques,
- Considérant que la Commune ne participe pas aux frais de scolarité des élèves de Belcodène inscrits dans une école publique extérieure à la Commune et que dès lors il n'y a pas lieu d'établir une discrimination entre écoles publiques et écoles privées,
- Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de refuser le versement de toute contribution liée à la scolarisation des élèves résidant à Belcodène mais inscrits dans des écoles privées situées à l'extérieur de la Commune.

X Convention de partenariat avec "Le Fil Rouge" (maladie d'Alzheimer)

Sur proposition de Madame Irène Michel,
Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention à intervenir entre le groupement de coopération médico-sociale "Le Fil Rouge Alzheimer" et la Commune de Belcodène, relative à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur famille,
- de fixer à 0,30 € par habitant le montant de la contribution financière de la Commune envers le groupement.

X Motion de soutien à l'hôpital d'Aubagne

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'adopter la motion de soutien à l'hôpital d'Aubagne qui suit :

■ "L'hôpital d'Aubagne est en danger.

Comme plus de 200 établissements hospitaliers en France, notre hôpital est menacé.

■ Le Ministère de la Santé exige de son Conseil d'Administration qu'il gère l'hôpital public comme une entreprise privée : il impose des restrictions budgétaires avec pour conséquences la suppression de lits en chirurgie, la dégradation des conditions de rémunérations et d'emploi du personnel, la remise en cause des projets d'extension du service de réanimation et de création d'un pôle Mère-Enfant. Cette logique de "casse" du service public, c'est tout le sens du plan gouvernemental "Patient, Santé, Territoires" concocté par le Ministère de la Santé et marqué par une vision essentiellement comptable de l'hôpital public dont la principale finalité devrait être la rentabilité financière.

■ Ainsi, il est recommandé de faire la chasse à tout ce qui n'est pas rentable quitte à privilégier la prise en charge des patients "valorisants financièrement" et à supprimer les services de soins économiquement moins gratifiants.

■ Ainsi sont annoncées nombres de fermetures d'hôpitaux, de maternités, de centres de santé, quitte à remettre en cause le maillage territorial actuel et à créer de véritables déserts sanitaires.

■ Pas étonnant que 74% des Français considèrent que notre système de santé se détériore d'année en année. Ils constatent peu à peu la marchandisation de la santé et sa privatisation et la fin du droit à la santé pour tous.

Pourtant, aux yeux des Français, l'hôpital public, comme le droit à la santé, méritent considération, engagement et soutien. La santé comme l'hôpital public doivent rester des priorités.

■ Comment peut-on encore refuser le financement de l'hôpital en prétendant que les caisses de l'Etat seraient vides alors que l'on vient de trouver en quelques heures plusieurs milliards d'euros pour sauver la mise à quelques banques et leurs actionnaires ?

■ Après la forte mobilisation du 30 juin 2008 qui a vu près de 700 personnes se rassembler à Aubagne pour la défense de l'hôpital,

■ Après le refus du conseil d'administration d'adopter le plan d'austérité exigé par le Ministère de la Santé,

■ Nous entendons pour le sauver, faire part de notre soutien et de notre engagement à cette mobilisation qui rassemble élus locaux, usagers et salariés de l'hôpital, associations, syndicats et mutuelles.



X Taux communaux des impôts locaux

■ Pour la 7^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale pour 2009.

0%

d'augmentation

X Adhésion de Cadolive à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Sur proposition de Monsieur le Maire,

■ Considérant que la Commune de Cadolive, par sa situation géographique, est partie intégrante du bassin de vie constitué par les 13 communes initialement réunies dans les 2 intercommunalités "Garlaban Huveaune Sainte Baume" et "Pays de l'Etoile et du Merlançon",

■ Considérant que la signature du contrat de territoire avec la Région et l'Etat, et la création du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT ont manifesté la reconnaissance du lien de solidarité qui unit cette commune à notre Communauté d'Agglomération et la pertinence de ce territoire,

■ Considérant enfin, que cette adhésion renforce la cohésion de notre territoire, son champ d'intervention et sa capacité d'action,

■ Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Cadolive à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Liberté, Egalité, Gratuité

Le bus gratuit : fortement apprécié par les habitants de l'Agglo et fortement jaloué par les voisins

Désormais pour se déplacer...
utilisons le bus gratuit !

Suite à la décision de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, validée lors du conseil communautaire du 4 février dernier, le réseau "les bus de l'Agglo" est totalement gratuit depuis le 15 mai 2009.

Ainsi, l'ensemble des services transports (lignes régulières, transports scolaires et Transport à la demande) peuvent être utilisés gratuitement par tous, habitants ou non des communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Concernant notre commune, les habitants doivent utiliser le service de "bus à la demande". En effet, Belcodène n'étant pas desservi par une ligne régulière, les habitants doivent réserver par téléphone.

Vous devez effectuer vos réservations par téléphone au 0800 10 52 80, du lundi au samedi de 6h45 à 19h, au minimum une heure avant votre déplacement.

Attention : pour un déplacement avant 7h45, vous devez impérativement réserver la veille de votre déplacement avant 19h.

L'appel est gratuit depuis un poste fixe, et aux tarifs des opérateurs en téléphonie mobile.

Pour réserver, vous devez communiquer à l'hôtesse, le jour, l'heure souhaitée, votre numéro de ligne (pour Belcodène la ligne 109), le nom du point d'arrêt-lieu de votre prise en charge, à l'aller et au retour.

Vous conviendrez alors ensemble de l'heure précise du rendez-vous à l'arrêt demandé, en fonction des réservations éventuellement déjà enregistrées.

Le bus à la demande 109 (Belcodène) permet de rejoindre l'arrêt de La Bouilladisse-Gare pour prendre la ligne 5 (un bus toutes les 20 minutes en heure de pointe) pour vous rendre à votre point de destination final.



Il suffit de vous présenter quelques minutes avant l'heure prévue au point de rendez-vous.

Pour annuler, vous devez appeler au même numéro (0800 10 52 80) afin que l'hôtesse informe le conducteur. Pour un bon fonctionnement du bus à la demande, il est important d'annuler votre rendez-vous si vous ne pouvez pas effectuer votre déplacement.

Le bus à la demande fonctionne du lundi au samedi de 6h15 à 20h.

Les arrêts du bus à la demande sur Belcodène :

- Les Hauts de Belcodène
- Chemin des Cantonniers
- Belcodène - La Poste
- Ecole
- L'Albinos
- La Pomme
- La Bouilladisse Gare (lignes 5, 107, 108, 110, EF et G)

Cartes d'accès aux déchetteries : rappel

Depuis le 5 avril, sur les déchetteries d'Aubagne, Auriol, Peypin, Cuges-les-Pins, de nouvelles cartes adaptées au nouveau logiciel sont en vigueur. Pour se les procurer, les particuliers doivent en faire la demande auprès de la Mairie. **Cette carte est strictement personnelle, elle ne doit en aucun cas être prêtée.**

Les professionnels doivent se rendre au siège de l'Agglo au 932 avenue de la Fleuride, zone industrielle des Paluds à Aubagne, munis d'un extrait Kbis et d'un chèque de 50 € à l'ordre du Trésor Public, le lundi et le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Déclaration préalable ou permis de construire

Vous avez besoin d'obtenir une autorisation de la Mairie pour toute modification de votre habitation : réfection de toiture, modifications d'ouverture, extension du bâtiment, transformation du garage en pièce d'habitation, construction d'un abri de jardin en bois, en tôle ou en dur, piscine, clôture, portail, barbecue en bâti, panneaux solaires, pergolas, auvents, vérandas,...

Une réalisation non autorisée peut donner lieu à des poursuites et une obligation de démolition.

Les imprimés de demande sont téléchargeables sur Internet :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr
Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie.

Exclusivement réservés à l'information municipale, 11 panneaux d'affichage ont été installés dans le village

Ils avaient presque tous disparu, victimes de l'usure du temps. En voici de tout neufs répartis en des points stratégiques de la commune pour diffuser les informations municipales et associatives que chacun est en droit de recevoir.

Alors, pensez à vous y arrêter, vous y apprendrez tout sur la vie de Belcodène.



Relais Assistantes Maternelles (RAM) : Petit clin d'œil sur les animations proposées à Belcodène

Le Relais Assistantes Maternelles territorial des communes de Belcodène, Fuveau, Gréasque, Peynier, St-Savournin et Trets propose, dans le cadre de ses missions, des animations. Ce sont des temps où les assistantes maternelles peuvent venir profiter d'un moment de jeux, d'échange et de rencontre avec les enfants qu'elles gardent.

Les animations se déroulent sur toutes les communes selon un planning régulier que toutes les assistantes maternelles reçoivent. Il leur suffit alors de s'inscrire pour y participer. Quelque soit la commune où elles se déroulent, les animations sont ouvertes à tous les enfants et toutes les assistantes maternelles dépendantes du territoire couvert par le relais quelque soit leur commune d'origine. Sur ce premier trimestre 2009, deux ont eu lieu à Belcodène, dans les locaux de la Mairie, aménagés pour l'occasion par la responsable du relais qui y apporte tout le matériel nécessaire à l'accueil des enfants. Elles avaient pour objectif de dynamiser les assistantes maternelles de la commune, de sortir de l'isolement et de tisser des liens avec d'autres.

Une dizaine d'enfants sont venus accompagnés de leur assistante maternelle sur chacune des animations. Il s'agissait d'assistantes maternelles de Belcodène mais également des communes environnantes.

Ça a été l'occasion pour les enfants de sauter, rouler, ramper au travers de modules de psychomotricité ou encore de créer un herbier de printemps !!!

Le RAM reçoit également sur des temps de permanences ou de rendez-vous (assurés sur les 6 communes) les parents qui recherchent un mode de garde afin de les orienter mais aussi de les accompagner par rapport aux aides dont ils peuvent bénéficier pour la garde de leur enfant, ou dans leur démarche de particulier employeur.

Le RAM est présent à Belcodène tous les 3^{ème} jeudis du mois. Pour connaître le planning des activités du RAM, consulter le site Internet de Belcodène.

10 assistantes maternelles agréées sont à votre disposition pour garder les enfants à Belcodène. Renseignez-vous en Mairie.

Les seniors belcodénois au volant



Le 23 mars dernier, 46 seniors ont participé en deux sessions à une opération de sécurité routière organisée à l'initiative de Nathalie Dalmasso-Crespy, Conseillère Municipale en charge de ces questions, et avec le concours actif d'Eliane Lebailly, Présidente du Club des Anciens.

Animés par Alain Eyguesier, coordinateur départemental de la Sécurité Routière, plusieurs thèmes ont été abordés. Des effets du vieillissement au volant, aux tests de vision, en passant par les effets de l'alcool, les seniors présents ont donc pu prendre conscience de leurs propres risques sur la route.

En deuxième partie, Monsieur le Maire a présenté les aménagements urbains en matière de sécurité routière déjà réalisés dans le village et, en avant-première, ceux prévus à court et moyen termes par l'équipe municipale. Tous ces aménagements concourent à davantage de sécurité, pour une vie plus tranquille, tant pour les piétons que pour les véhicules.

L'AGAFPA : 33 ans d'expérience au service des personnes

L'AGAFPA propose ses services d'aides aux familles sur une quarantaine de communes dont Belcodène :

- **Aide à domicile** : accompagnement des actes essentiels de la vie quotidienne, maintien à domicile, entretien du logement (ménage, repassage), préparation des repas, garde à domicile, jardinage, petit bricolage,...

- **Livraison des repas** : les livraisons en liaison froide sont assurées tous les jours de la semaine, midi et soir.

- **Soins infirmiers à domicile** : ce service vous accompagne dans les actes de soins d'hygiène (toilette, change, coordination des actes de soins entre les intervenants médicaux et paramédicaux).

En outre, l'AGAFPA gère aussi deux maisons de retraite : la Résidence du Parc et la Maison de retraite médicalisée Soleil de Provence dont l'ouverture est prévue prochainement et qui pourra accueillir des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Contact : 04 42 12 61 72

Au Feu !

Juillet 1979 : 30 ans déjà...

Bien triste anniversaire que celui-ci. Cela ne vous rappelle rien ? Le 10 juillet 1979, les flammes ravageaient les crêtes entre La Bouilladisse et Peynier. Le PC-SDI fut installé à Belcodène.

Toute la nuit, les soldats du feu se battirent et la situation se stabilisa favorablement dans la matinée du 11 juillet. Le feu se dirigeait sur la limite sud-ouest de Peynier en direction de La Bouilladisse, sans vent, dans la zone de Branguier qui avait déjà brûlé dans les années 1940-1942.

Ce petit feu qui avait avancé lentement durant toute la journée du 11 juillet dans ce que l'on appelle la Barre de Branguier, donna lieu le soir du 11 à une reprise qui, dans la nuit, devait dévaster 280 hectares sur La Bouilladisse, menacer des habitations et semer la ruine dans les quartiers des Boyers, du Pigeonnier et des Gorguettes.

C'est cette reprise qui devait détruire toute la plaine de Beaumont. Un quartier de Belcodène et le centre pour handicapés furent évacués. L'armée, dont la Légion, prêta main-forte aux populations et aux pompiers sur la brèche depuis 5 jours. Les moyens de lutte furent encore amoindris par le manque d'eau dans les citernes et les bouches à incendie.

Cette année-là, près de 7 000 hectares furent dévastés dans les Bouches-du-Rhône. La plupart des foyers entre Belcodène, Peynier et La Bouilladisse furent circonscrits en fin d'après-midi le 13 juillet 1979. Plus de 2 000 hommes avaient été engagés pour ce que l'on peut appeler une catastrophe écologique.

Le Comité des Feux de Belcodène fut créé à la suite de ce désastre de 1979.

Un nouveau porteur d'eau pour le CCFF de Belcodène

C'est au mois de mai dernier que Monsieur le Maire a remis aux responsables du Comité Communal des Feux de Forêts les clés d'un tout nouveau véhicule tout terrain.

Financé à part égale par la Commune et le Conseil Général, ce véhicule est équipé de tout le matériel nécessaire pour intervenir sur des feux naissants et a fait son premier galop d'essai lors des manœuvres d'entraînement au mois de juin. Il remplace les deux plus anciens porteurs d'eau de la Commune qui ne présentaient plus les normes suffisantes pour assurer la sécurité des utilisateurs.



Le saviez-vous ?

Le stationnement et la circulation sur les pistes forestières sont strictement réglementés (135 € d'amende). La circulation en forêt hors des pistes est interdite à tous véhicules (1 500 € d'amende).

Les auteurs d'un départ de feu par imprudence peuvent être passibles d'une amende de 3 750 € et d'un emprisonnement de 6 mois.

L'amende pour non exécution d'un procès-verbal de débroussaillage est de 150 €.

A propos du débroussaillage et de l'emploi du feu

Le code forestier oblige les propriétaires à débroussailler les abords des constructions.

Pour le brûlage des végétaux, la réglementation encadre strictement l'emploi du feu avec, pour chaque département, des périodes libres, des périodes soumises à accord préalable, ou des périodes non autorisées.

Les barbecues, eux, doivent être "collés" au mur d'une façade de l'habitation avec un conduit de cheminée muni de grilles pare-brandons.

Tableau de réglementation de l'emploi du feu

Janvier	Brûlage autorisé
Février mars (période sensible)	Brûlage autorisé mais autorisation à demander en Mairie cinq jours avant la date d'emploi du feu
Avril mai	Brûlage autorisé
De juin à septembre (période à hauts risques)	Brûlage interdit sauf par dérogation du préfet demandée au moins 20 jours avant la date d'emploi du feu au SIRACEDPC (Préfecture des BdR 13282 Marseille Cedex), plus autorisation à demander en mairie 5 jours avant la date d'emploi du feu
Octobre à décembre	Brûlage autorisé

Les spectacles à Belcodène : rétrospective

Chansons ▶

hommage à Nougaro



Le 17 janvier, Le Little Big Band "Nougarue" nous a offert une page de nostalgie, en nous interprétant de très belle manière des chansons plus ou moins connues du répertoire de Nougaro, choisies et enchaînées avec beaucoup de justesse. Ils ont donné un spectacle de très grande qualité. Seul bémol à cette soirée, le public venu peu nombreux, un effet sans doute d'un temps peu propice à une sortie !!

Humour ▶ Louise Bourrifé



Le 14 février, Louise Bourrifé, habituée de notre salle (3^{ème} représentation à Belcodène), est venue nous présenter (à guichet fermé) son spectacle "La cigale a le tournis". Son humour et son énergie débordante (et c'est peu de le dire) ont encore ravi le public et nous remercions "notre Louise" pour cette excellente soirée qui nous a fait oublier tous les soucis de la vie.



Atelier-Théâtre de La Bouilladisse

Samedi 14 mars, c'est devant une salle pleine que les comédiens de l'atelier théâtre du Centre Culturel Communal de La Bouilladisse ont su, avec pertinence et bonheur, nous transporter, le temps d'une pièce de théâtre, dans l'atmosphère si particulière de la gare. C'était elle le personnage principal. Avec "Les pas perdus", l'auteur, Denise Bonal, a mis en évidence le quotidien de la gare, dans toute la diversité et la dimension profondément humaine du lieu. Ce lieu éternel d'errance, de séparations et de retrouvailles.

La mise en scène originale de Sophie Giraud, le rythme soutenu et enlevé imprimé à la pièce ont permis aux dix comédiens de donner toute la mesure de leur capacité créative.

Parmi les comédiens, certains retrouvaient pour la 2^{ème} année consécutive, et avec un immense plaisir, le public chaleureux de Belcodène et cette scène magique de l'Ensoléiado qu'il aime et qui le lui rend bien.

Saison 2009/2010

Le premier spectacle Saison 13, en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, a eu lieu le **samedi 3 octobre 2009**. A cette occasion, la Commission Culture et Loisirs a présenté le programme de la nouvelle saison autour du verre de l'amitié.

Les rendez-vous du Père Noël en décembre 2009

C'est à l'Ensoléiado que le Père Noël donne rendez-vous aux Belcodénois.

Pour les enfants de Belcodène

Le Père Noël sera sur la commune le samedi 19 décembre 2009.

Il viendra à l'Ensoléiado à 10 h en calèche pour offrir cadeaux et goûters aux plus petits, nés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2009.

A 14 h, un spectacle est prévu, toujours à l'Ensoléiado, pour les plus grands, nés entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2003, suivi de la distribution des cadeaux et des goûters.

Et pour qu'il n'oublie aucun petit Belcodénois, les enfants non inscrits les années précédentes devront présenter leur livret de famille en Mairie qui transmettra au Père Noël.

Pour les anciens de Belcodène

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invitent les plus de 65 ans et leurs conjoints à fêter Noël au cours d'une journée récréative, le samedi 12 décembre 2009 à partir de 11 h 30 à l'Ensoléiado.

Cette journée débutera par un repas convivial, puis place sera faite à la musique, aux chansons et à la danse. Au cours de l'après-midi, le Maire aura le plaisir de remettre à chacun le traditionnel colis de fin d'année.

Les personnes ayant atteint leur 65^{ème} anniversaire et non inscrites les années précédentes sont invitées à se faire connaître en Mairie pour que personne ne soit oublié.

Les vacances au Centre Aéré



Si les activités du Centre Aéré ont attiré une trentaine d'enfants au mois de juillet, août a connu une baisse de fréquentation significative.

Ateliers, journée d'équitation, sortie à la mer, accrobranche ont fait le plaisir de nos petits Belcodénois. Le spectacle de fin de mois a été très apprécié par le public qui a assisté à des tours de magie, d'acrobatie, et également à une scène de théâtre qui s'est terminée par un arrosage général. Tous nos enfants ont repris le chemin de l'école avec de beaux souvenirs à raconter à la récréation.



Bordures, plantations, clôtures... je vous "haies"

Nous profitons à Belcodène d'un environnement exceptionnel et nous protégeons souvent notre intimité derrière des clôtures et le plus souvent derrière de hautes et épaisses haies.

Elles sont belles, toujours vivaces, et parfois envahissantes.

Ainsi, en limite de domaine public, contre les trottoirs, en bordure des voies, elles s'approprient négligemment l'espace public au risque de gêner le passage et d'obstruer l'éclairage public.

Un peu de sens civique éviterait certainement d'avoir à brandir le Code Civil et le Code Rural. Que chacun taille sa haie au ras de son grillage pour le plus grand confort et la sécurité de tous et pour le respect de la réglementation.

La sûreté des déplacements et l'esthétique de notre village y trouveront ainsi leurs comptes sans être obligé de poursuivre d'irréductibles contrevenants.

Des tables de plein air au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet



Et pourquoi pas un pique-nique en famille au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet ?

Des tables en bois ont été installées au mois de juin par la Municipalité. Disposées entre les courts de tennis, le terrain de basket et les vestiaires, elles sont utilisées par les familles de nos sportifs, par les spectateurs, mais aussi pour le repas de midi entre équipes. Elles participent à la convivialité qui reste une valeur défendue par le milieu associatif belcodénois.

Mais sachez bien que ces tables de pique-nique sont à la disposition de toutes et tous. Alors, prenez le parasol (si le soleil tape encore un peu fort) et venez profiter des belles journées d'automne et d'hiver pour un repas au grand air.





Les CM2 en classe de neige

Les élèves du CM2 de l'école de Belcodène sont allés en classe de neige à Saint-Léger-les-Mêlèzes du 9 mars au 18 mars 2009.

Quand ils sont arrivés au centre "Le Bonhomme de Neige" Saint-Jean-Saint-Nicolas à midi, ils se sont assis au réfectoire pour manger et ensuite ils se sont installés dans leurs chambres. Enfin, ils sont partis en car à la station pour louer leurs skis.

Dans le centre, il y avait deux étages de chambres, un réfectoire et un petit salon. Dehors se trouvaient un jardin avec des balançoires, des tables de pique-nique et une grande colline où ils pouvaient courir et se dépouler.

Ils ont participé chaque jour à de nombreuses activités : ils ont commencé par aller à l'école d'autrefois, puis la sortie en raquettes, le ski-joering (où un cheval tire un skieur), le refuge des animaux



(dont les animaux étaient naturalisés) et la visite de la Ferme des Cabrioles avant la deuxième séance de ski-joering.

Ils faisaient aussi du ski pendant deux heures tous les après-midi et étaient partagés en trois groupes : les débutants, les moyens et les confirmés. Chaque groupe avait un moniteur différent. Le lundi, ils ont passé leurs étoiles et tout s'est très bien déroulé.

Après le ski, ils restaient une heure trente en classe pendant que leurs camarades se douchaient.

Chaque soir, après le repas, ils avaient une veillée. La première était sur les règles de vie et ensuite "Lucky Luke", "Time up", le loup-garou, les camouflages, Taboo, les 3' amis, le théâtre et "Disco Music" pour finir.

Avant leur départ, ils ont acheté des souvenirs pour leurs parents et leurs frères et sœurs.

(Texte de Lola Conchy et Alexandra Baconnier choisi par les élèves de la classe).



École de Belcodène - an



Année scolaire 2008/2009





Rétrospective de l'année scolaire 2008/2009

Une semaine au bord de mer pour la classe de CE2

Du 22 au 26 juin 2009, Claudine Blanc, maîtresse du CE2, et ses 26 élèves sont partis pour une semaine au centre "Ufoval La Côte Bleue" à Sausset-les-Pins.



Une classe de mer où nos petits Belcodénois s'en sont donné à cœur joie dans la pratique de la voile sur des optimists. Même les moins aventureux ont réussi à naviguer tout seuls. C'est aussi à bord d'un catamaran géant que tous ont pu se rendre à Marseille par la Côte Bleue, en passant par les îles du Frioul.

Une visite à la Bonne Mère a pu être faite grâce au comité des fêtes qui a généreusement financé le petit train pour y grimper. Un projet longuement préparé durant toute cette année scolaire qui restera un souvenir inoubliable pour nos petits marins et un séjour très enrichissant pour les accompagnateurs, Valérie et Philippe. Merci aux parents d'élèves pour leur participation financière, et merci surtout à la maîtresse pour son initiative.





Belcodène reçoit "La Provence"

Dimanche 14 juin 2009, Fabien a vendu tous ses exemplaires du quotidien "La Provence" en un temps record ; il n'y en a pas eu pour tout le monde. En effet, Belcodène y était en vedette, suite au passage des journalistes dans notre village.

La journaliste de La Provence garde un très bon souvenir de ce rendez-vous. Elle a même avoué que c'est à Belcodène qu'elle a reçu le meilleur accueil, des gens qui ont su conserver l'âme de leur village, naturellement, sans extravagance, et toujours dans la bonne humeur.



Après avoir été reçu par Monsieur le Maire, la mission des journalistes était de rencontrer les associations et les Belcodénois, histoire de s'imprégner de la vie du village. En fin de matinée, Belcodénois, journalistes et photographe se retrouvaient sur la terrasse du Cercle en toute convivialité. C'est ça la vie à Belco...

Pour vos achats, pensez aux commerces du village

La crise frappe les grandes entreprises mais aussi les petits commerçants, et les deux nôtres ne font pas exception à la règle.



Ajoutons à cela la fermeture provisoire du bureau de tabac, et nous obtenons un bulletin de santé de nos commerçants en demi-teinte et un avis de les maintenir en observation. Pourtant, Fabien à l'épicerie et les époux Mangili à la boulangerie ne ménagent ni leurs efforts ni leurs heures de présence, mais la fréquentation constatée ne représente qu'une petite partie de notre population. C'est dommage car ils ont besoin de nous, et surtout nous avons besoin d'eux. Pensons-y.



Comité des Fêtes



Foire horticole et vide-grenier

Une grande affluence à Belcodène quand les plantes et les fleurs inondent le centre du village et les allées. Idem pour les amateurs de divers objets anciens ou pas, à l'occasion des brocantes vide-greniers de printemps et d'automne.

14 juillet à Belcodène

Trois jours de fête qui ont démarré par la traditionnelle paella où les participants, de plus en plus nombreux, ont dépassé le nombre de 250. Les enfants ont attendu minuit pour la retraite aux flambeaux.



Les plus grands ont dansé toute la nuit, et recommencé durant l'apéritif-concert de clôture du lendemain. L'anchoïade de Josette est toujours aussi délicieuse et le comité des fêtes la remercie chaleureusement.



Jean-Pierre Fabre :

70 ans ça se fête !

C'était son anniversaire ! Les membres du comité des fêtes et les sympathisants bénévoles ont tenu à célébrer cet événement. Surprise : un beau gâteau d'anniversaire et, parmi les cadeaux, ce superbe santon qui le représente en bouliste confirmé (hum, hum...), arborant la tenue du comité des fêtes "j'♥ Belcodène". Le santon est très ressemblant, et c'est très ému qu'il nous a remerciés. Rendez-vous dans 10 ans...

Société de Chasse

Le 14 mars 2009, la Société de Chasse de Belcodène a tenu son assemblée générale ordinaire, en présence de nombreux chasseurs.

Le quorum atteint, le Président a ouvert la séance à 17h45 par un bref rappel du fonctionnement de la société. Le rapport moral important présenté a fait ressortir l'effort particulier que la commission, aidée par certains chasseurs, a réalisé cette année pour la réfection des clapouilles détruites lors des chutes de neiges de janvier. Nous avons ainsi pu réaliser dans les meilleures conditions possibles le repeuplement des lapins. Les intempéries ont obligé la fermeture de la chasse plus tôt que prévu. Le dernier lâcher de faisans n'ayant pas eu lieu, le gibier a été lâché comme reproducteur le 14 mars 2009. La saison de chasse a été satisfaisante comme le montre le décompte du gibier inscrit sur les carnets de prélèvement. Seulement 60% des carnets ont été rendus à la date prévue avant l'assemblée générale. Il en ressort que le lapin est de retour et le perdreau en nette augmentation.



Composition du bureau :

■ Président	Louis Long
■ VicePrésident	Georges Estienne
■ Secrétaire	Jean-Pierre Garguilo
■ Trésorier	Jean-Claude Saure

Le Président insiste sur la tenue et le retour de ces carnets qui sont obligatoires. Tout manquement à ces règles sera sanctionné.

Pour son 10^{ème} anniversaire, la journée des seniors s'est déroulée dans une bonne ambiance de convivialité et a été appréciée de tous. Aussi elle sera renouvelée la saison prochaine.

Le 4x4 UMM a été équipé d'une cuve inox de 600l. Un groupe motopompe, offert par la Municipalité, est venu compléter l'équipement de ce véhicule.

Le rapport financier, présenté par le Trésorier, a reçu quitus de l'assemblée. Le Président rappelle que la réserve de chasse autour du centre ARI (IME) doit être respectée par tous les chasseurs. Ces derniers doivent obligatoirement appliquer les règles de sécurité s'y rattachant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h. Le verre de l'amitié est venu clôturer cette assemblée.

Et pourquoi pas le tennis avec le TCB ?



Il fait beau, vous avez envie de bouger, alors pourquoi ne pas venir jouer au tennis ?

Vous n'avez jamais joué,...

Charlotte, notre enseignante brevetée d'Etat vous aidera à donner vos premiers coups de raquette.

Vous ne connaissez personne pour jouer avec vous,...

Les nombreuses animations organisées par le club vous permettront de rencontrer de futurs partenaires.

Vous aimez le calme et la nature,...

Les courts du TCB sont idéalement situés au milieu du très agréable Centre de Loisirs de Belcodène.

Vous n'êtes libre que le soir...

Les courts sont éclairés.

Vous êtes déjà un compétiteur...

Nos équipes Hommes et Dames, engagées chaque année dans 3 championnats, ont bien besoin de vous.

Vous hésitez encore, vous avez des questions...

Rendez vous sur le site du Club : www.club.fft.fr//tcbelcodene ou écrivez à tcbelcodene@fft.fr

Le Téléthon 2009 aura lieu les 4 et 5 décembre prochains. Rappelons que l'année dernière, grâce à la mobilisation des associations, des commerçants du village et à la générosité des Belcodénois, la somme récoltée et reversée à l'AFM-Téléthon s'est montée à 2 335,50 €, soit une augmentation de 34%. Encore merci à tous, et, cette année encore, poursuivons notre effort.

Vous voulez vous inscrire...

Vous pouvez le faire à la Bibliothèque ou en prenant rendez-vous au 06 17 867 267.

A bientôt sur les courts du TCB.



Association des Anciens

Après 2008, 2009 a été une année faite d'une grande panoplie de divertissements, de sorties, de fêtes et surtout de convivialité à retrouver tous les jeudis au Club.

Janvier

Le 29 janvier, nous ne pouvions oublier la Fête des Rois, et c'est dans une joyeuse ambiance que les gâteaux faits par notre boulanger ont été appréciés et dégustés avec notre pétillant de raisin.

Les yeux pétillaient aussi, et cette journée s'est finie dans la bonne humeur.

Février

Le 19 février, notre sortie n'était pas très éloignée de notre village, car elle se déroulait au domaine de la Tour d'Arbois. L'accueil que nous avait réservé

Rita méritait le déplacement : au programme les valse de Vienne, un repas pour annoncer la fête des Mamies, un joli cadeau pour toutes celles d'entre nous et l'après-midi libre dans le domaine. Le matin, nous avons fait halte au Pasino d'Aix pour nous amuser aux machines à sous. Plusieurs joueurs ont eu la chance de gagner quelques piécettes, mais la joie de la découverte, de l'attente et du fatidique "cling cling" ont enthousiasmé les participants.

Mars

Le 12 mars avait lieu pour nous "la fête des Mamies". Avec quelques jours de retard, Marc et Maryline, nos animateurs fidèles, nous ont fait danser et chanter

au rythme de l'accordéon et du synthé. Un bon goûter était servi à tous nos convives et c'est avec de la gaieté dans le cœur que nous sommes rentrés chez nous avec pour souvenir une fleur.

Le 26 mars, grand carnaval : ce sont plus de 85 costumés qui ont fait la fête sous la houlette de Chris, animateur fétiche de notre club. Les clubs de Mimet et de Peypin étaient fidèles au rendez-vous, contents de défiler sous les traits de gendarmes, princesses, hippies, cow-boys,... et d'autres costumes tous plus jolis et plus recherchés les uns que les autres. Cotillons, ballons, sifflets, serpentins, tout voltigeait dans la salle. Un copieux goûter a été servi : beignets, oreillettes, flans,... C'est avec tristesse, mais les yeux rieurs, que la journée s'est terminée et rendez-vous était pris pour l'année prochaine.

Avril

Mercredi 15 avril, à la salle de l'Ensoléiada, se déroulait le concours de scrabble qui a réuni des adhérents d'Aubagne, Peypin, La Bouilladisse et,

bien sûr, Belcodène. La matinée avait démarré par un bon petit déjeuner pour essayer de décrisper les candidats. Au fur et à mesure de l'avancée du jeu, tout le monde s'est décontracté, et c'est dans une ambiance chaleureuse que s'est terminée cette journée. Les lauriers ont été décernés aux 3 premiers, résidents à Belcodène : Mme Martin, et Mme et M. Sorabella. Merci à tous les participants, les aides et membres du jury pour leur patience et leur dévouement.



Jeudi 16 avril, le pluie ne nous a en aucun cas dissuadés de sortir, et nous sommes allés sur les contreforts de Grasse, à **Tourette-sur-Loup** pour déguster, dans une confiserie artisanale, une multitude de bonbons, chocolats et fruits confits. Tout cela nous a mis en appétit et c'est dans une auberge que nous avons apprécié le repas. L'après-midi, en passant entre les gouttes de pluie, nous avons visité Vence, la ville des peintres et des artistes. C'est avec gaieté que nous sommes revenus dans notre village après cette journée bien remplie.

Le 23 avril, nous sommes allés patiner avec les artistes d'Holidays on Ice.

Mai

Le 14 mai, nous étions à Grambois pour passer une **journée au milieu d'animaux de la ferme**.

Juin

Et le 4 juin, c'était notre **repas de fin de saison** avec une sortie à Cannes pour une balade en bateau le long de la côte.



A ce programme, il faut rajouter la **journée pédestre dans le Garlaban** avec des comédiens qui nous ont fait redécouvrir les pièces de Marcel Pagnol, une **soirée à l'hippodrome de Pont de Vivaux** avec la visite du haras de Calas, les **concours de boules, de contrée**, et la **visite de l'exposition Picasso** au château de Vauvenargues.

Les sorties et journées récréatives de l'automne sont déjà programmées. Nous rappelons qu'un atelier "Arts créatifs" se tient tous les vendredis matin à la salle de l'Ensoléïado. Seuls les détenteurs de la carte ES13 peuvent y participer.



Association des Parents d'Elèves

Durant l'année scolaire 2008-2009, l'Association des Parents d'Elèves de Belcodène a eu la joie et le plaisir de proposer plusieurs manifestations à caractère festif.



Après la très horrible soirée d'Halloween, nous avons mis en place pour la première fois un marché de Noël, où petits et grands ont pu se retrouver devant des stands de décoration et se restaurer, le tout au son des chants traditionnels entonnés par nos anciens. A suivi, en février, notre premier loto qui a accueilli avec succès de nombreux joueurs à la salle de l'Ensoléïado. Puis ce fut le tour du carnaval le 27 mars où nous avons brûlé ensemble le Caramantran, après un défilé sonore et coloré dans le village. D'autres manifestations ont accompagné l'année scolaire jusqu'à son point culminant la kermesse du vendredi 19 juin.

Nous vous rappelons que l'objectif principal de l'ensemble de ces manifestations est de recueillir des fonds destinés au financement des projets pédagogiques des enseignants. A ce titre, l'Association des Parents d'Elèves de Belcodène a d'ores et déjà décidé de financer la venue de la troupe Badaboum Théâtre qui présentera une pièce à tous les élèves de l'école primaire. Ajoutons encore notre participation financière, entre autres, à la sortie au musée Vasarely pour les classes de primaire (sauf CE2), ainsi que pour les classes de neige (CM2) et de mer (CE2), à hauteur de 50 € par élève.

C'est pourquoi nous vous remercions de votre aide et de votre participation lors de ces événements.

Les Couleurs de Belco

Les galets du Téléthon



Les couleurs de Belco ont fini l'année 2008 en participant au Téléthon en décembre. Les membres de l'association avaient à cœur d'apporter leur contribution à cet événement national. Un atelier de peinture sur galets a été organisé place de l'Ensoléïado, réunissant un nombre important d'enfants accompagnés de leurs parents et encadrés par notre artiste Sylvie Siri ainsi que les bénévoles de l'association, Valérie Laurent, Emmanuelle Geffroy et Valérie Bravard. La bonne humeur était au rendez-vous et les enfants sont repartis ravis avec un joli galet entre les mains. Plusieurs artistes de Belcodène comme Fabienne Deligny ou Marcel Bourg avaient aussi tenu à apporter leur contribution en réalisant de beaux galets originaux qui ont été vendus, et ont ainsi permis d'arrondir la somme déjà collectée par l'association.



Une commande pour la Mairie

L'association a commencé l'année 2009 sur les chapeaux de roue avec la commande de la Municipalité. En effet, Monsieur le Maire a souhaité que la Mairie possède plusieurs toiles de nos artistes en herbe, et leur a donc passé commande d'une trentaine de toiles. Les enfants, très enthousiasmés, ont réalisé de très beaux tableaux, forts en couleurs, qui ont rejoint les cimaises de la Mairie. Vous pouvez les admirer quand vous vous rendez en Mairie !

Stages Fête des Mères et Fête des Pères

C'est les samedis 6 et 20 juin qu'a eu lieu un stage d'art plastique pour les jeunes collégiens et lycéens qui leur a permis de créer un objet original pour la fête des mères et des pères.

D'autres stages d'art plastique pour adultes ont également eu lieu en juin : sculpture sur béton cellulaire et mosaïque.

Le programme de l'année

Cette année, en plus des cours hebdomadaires de peinture de Sylvie Siri, nous vous proposons des ateliers mensuels de loisirs créatifs avec Sofi Jollois.

Cours de peinture :

Enfants : lundi et jeudi de 17h à 18h30
mercredi de 13h30 à 15h
Adultes : lundi de 20h à 22h
vendredi de 9h30 à 11h30

Renseignements au 06 88 23 39 14 ou au 04 42 70 66 30

Ateliers de loisirs créatifs :

10 octobre	Mosaïque
14 novembre	Pâte Fimo
12 décembre	Déco de Noël
16 janvier 2010	Scrapbooking
27 février 2010	Sculpture sur papier mâché
20 mars 2010	Déco patch
24 avril 2010	Mosaïque
15 mai 2010	Peinture sur verre "Fêtes des Mères"
12 juin 2010	Thème nature (bois flotté, couillage) "Fête des Pères"

4h d'atelier (fournitures comprises) : 30 €
inscription une semaine avant en fonction des places disponibles
5 ateliers de 4h (fournitures comprises) : 140 €
Inscription en début d'année

Les 10 ateliers de 4h (fournitures comprises) : 250 €

Renseignements au 06 88 55 46 56 ou au 04 42 70 60 71

Adhésion annuelle : 16 €



Cercle du Progrès de Belcodène

La commission du Cercle du Progrès de Belcodène s'est réunie pour son assemblée générale le dimanche 25 janvier 2009. Les 13 membres de la commission étaient présents. L'ordre du jour était l'élection des membres du bureau qui ont été réélus à l'unanimité.

Nous rappelons que la cotisation annuelle du Cercle est de 10 € par famille et que toute personne souhaitant faire partie de la commission est la bienvenue.

15 août :

Trois jours de fête au Cercle du Progrès

Les bénévoles de l'association du Cercle du Progrès ont une fois de plus donné de leur temps pour organiser les festivités de ce long week-end du 15 août.

Tout a commencé par l'aïoli. Dès 8h du matin le vendredi 14 août, tous les membres avaient relevé leurs manches pour éplucher les légumes, veiller à la cuisson, mettre en place chaises, tables, lumières et autres,... et à partir de 19h30, les organisateurs, vêtus d'un pantalon blanc et d'un tee-shirt noir marqué d'un "smile" rieur s'activaient autour de 80 convives dévoreurs du plat suprême.

Pendant cet "aillé" d'enfer monté comme à son habitude par Serge alias "Puce", Brigitte et Christelle s'occupaient du pesage de la rosette. un jeu qui consistait, pour 1 €, à trouver le véritable poids de la pièce et gagner celle-ci.

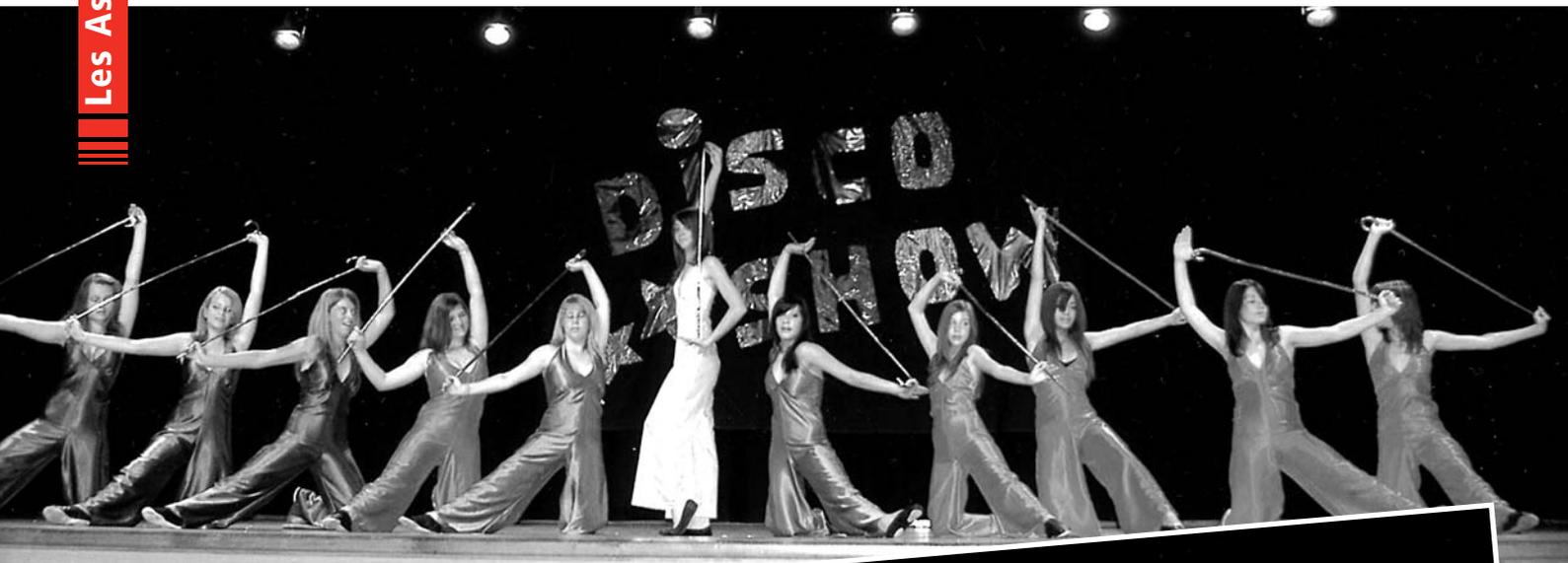
C'est un nouvel animateur "Manu" qui a assuré, cette année, la soirée dansante, et Bernadette nous a même entraînés dans son délirant "Les pouces en avant". Voilà comment a commencé ce premier jour de réjouissances locales.

Les deux jours suivants ont été consacrés aux concours de boules, avec à la clé pour les vainqueurs des coupes et des médailles offertes par la Municipalité.

La place du Cercle n'a pas désempli cette année encore, et c'est avec un aïoli et une partie de pétanque que va la vie estivale à Belcodène.



Association Sportive et



24 Mai :

Gala de danse à la Pléiade

Cette année, l'ASCB a pu louer la salle de la Pléiade à La Destrousse pour offrir, tour à tour, aux élèves de Corinne Carro, Ghislaine Arnette et Sabrina Sdrati, une grande scène digne de leur talent.

Le "Show Disco" a empli les yeux des spectateurs de paillettes et de lumière.

Tandis qu'un hommage à la femme a été rendu par les danseuses orientales et leurs tenues aux multiples couleurs.



Championnat de France de Country

Cette année encore, le Championnat de France de "Dance Country" a rassemblé de très nombreux participants et un public encore plus important. Temple-sur-Lot nous a hébergés. Oui ! Les Appaloosas de Belcodène ont fait le voyage et pas pour rien puisque les trois danseurs présentés sont médaillés d'or, chacun dans leur catégorie !

Félicités par le Président de la Fédération Française de Danse, délégué du Ministère de la Jeunesse et des Sports, et acclamés par le public venu de la France entière, ils ont bien l'intention de remettre ça l'année prochaine.

Cette année, l'ASCB a encore enrichi sa palette en offrant de nouveaux cours : cannes, danse jazz et yoga, tout en maintenant ceux de l'année précédente.

Nous rappelons que toutes les sections proposent un cours d'essai gratuit, n'hésitez pas à en profiter !

Renseignements complémentaires dans la rubrique "Associations" du site de Belcodène.

Culturelle de Belcodène (ASCB)



30 mai : Fête de l'ASCB

Le samedi 30 mai, le vent n'a pas empêché les Belcodénois d'assister aux démonstrations de différentes sections et participer pleinement à la fête organisée par l'ASCB à l'espace Manaque et Coudoulet.

Jean-Paul, le professeur de judo a été félicité, devant ses jeunes élèves, pour l'obtention de son 6ème dan.

La section boxe nous a proposé une démonstration de "cannes".

Les participants du Qi Gong ont évolué à la recherche de l'énergie dans une sérénité bienfaisante.

Puis les élèves de la section Gym-Tonic et leurs professeurs ont réalisé quelques exercices d'échauffement, renforcement musculaire et stretching.

Les amateurs de country ont, pour finir, cédé la place au spectacle sur thème du Disco des élèves de Jazz-Funk, et d'un "hommage à la femme" des danseuses orientales.

Enfin, tout le monde s'est retrouvé autour de l'apéritif et du tirage de la tombola. La soirée s'est clôturée bien tard en dansant sur des musiques choisies par Nicolas Silvia.





Belcodène se raconte...

Nous nous sommes quittés en 1850 alors que Lazare Estienne était Maire de notre village. Nous résumerons ces 100 dernières années avec quelques dates qui ont certainement marqué Belcodène.

1876 210 habitants peuplent notre village

22 mars 1877 Fondation de la société Saint-Jean

1880 Ouverture du Puits de l'Albinote

28 novembre 1883 Création du Cercle du Progrès. La première gérante fut Mme Augusta Vadon. Pour principale distraction, le jeu favori n'était pas la contrée, mais bien sûr la quadrette qui, de nos jours, a complètement disparu.

1881-1884 Achille Collomb est élu Maire de la commune.

1889 Les carrières de ciment ouvrent. Elles font travailler 48 hommes.

1890 La Mairie et l'école sont construites.

1891 Belcodène compte 184 habitants.

1911 Si beaucoup de personnes travaillaient aux carrières de ciment et à la mine, on ne comptait que deux agriculteurs au village, un à la Galère et un autre au Château.



BELCODÈNE (B.-du-R.) — Le centre du Village

1914 Une musique existait au Cercle. Monsieur Chêne donnait des leçons de solfège, quelques bals et concerts obligatoires. Après 1918, l'orchestre fut dispersé. La guerre de 14-18 enleva au village cinq de ses habitants : Germain Gombert, Julien Collomb, Louis Collomb, Alphonse Gras et Marcel Guillen.

La construction du monument aux morts fut décidée le 24 avril 1929.

1930 Il existait à Belcodène une colonie de vacances où les enfants de Marseille venaient passer quelques semaines. Particularité à l'époque : un mois était réservé aux garçons puis un mois aux filles.

De 1932 à 1945 Le Père Carbonne est le curé de la paroisse. Durant les heures sombres de la guerre, Belcodène fut touchée comme toutes les autres communes. A partir de novembre 1942, elle est occupée par les Allemands et quelques Italiens. L'armée d'occupation resta de 1943 à août 1944.

13 mai 1945 Léopold Gombert, Président du comité local de libération, est élu Maire. Il le restera jusqu'en 1963.

1962 Belcodène compte 131 habitants.



1968 La population est de 195 habitants

1973 Inauguration de la nouvelle église.

3 juin 1974 Une triste affaire, l'affaire Christian Ranucci, débute sur notre commune au carrefour de la Pomme. Le record de mandat de Maire est détenu par Maurice Collomb qui dirige notre commune de 1974 à 1995 (21 ans).

1975 327 habitants peuplent notre commune.

12 et 13 juillet 1979 Une catastrophe que les Belcodénois ne sont pas près d'oublier : le grand feu qui ravagea nos collines et celles des alentours, et dont les stigmates sont toujours présents.



Édition Re. BELCODÈNE (B.-du-Rh.) - La Mairie. Ecole

Quelques chiffres pour terminer notre histoire :

1982 : 542 habitants

1983 : construction de la salle du Temps Libre

1990 : 865 habitants

1995 : Patrick Pin est élu Maire du village.

1997 : Agrandissement de l'école où on compte 7 classes.

1999 : 1 434 habitants.

2007 : 1 697 habitants.

Nous remercions pour leur aimable collaboration, Max Derouen, belcodenis.free.fr, la médiathèque du village ainsi que les administrés qui ont participé.